

1. Identification

Nom du produit	TIDE QUIZALOFOP SELECT
N° d'homologation produit antiparasitaires	35559
Utilisation recommandée	herbicide
Restrictions d'utilisation	Voir l'étiquette du produit
Identificateur canadien du fournisseur	Tide International Canada, Inc. 102-245 Hanlon Creek Boulevard Canada
Numéro de téléphone	+1 866 699 7717
Courriel	Non disponible
Numéro d'urgence	1-800-424-9300 (CHEMTRAC)

2. Identification des dangers

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015)

Dangers pour la santé :	Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 3
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Mention d'avertissement :		
Mot d'avertissement :	Attention	
Mentions de précaution :	H316	Provoque une légère irritation cutanée
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux
	P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes et faciles à retirer. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un médecin ou un CENTRE ANTIPOISON.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

3. Composition / Informations sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Teneur (%), p/p)
quizalofop-p-éthyl	N/D	100646-51-3	10%
autre	N/D	N/D	Solde

4. Premiers soins

Avis général

Mettre la personne à l'écart de la zone dangereuse. Allonger la personne et la transporter en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière contrôlée.

Inhalation

Amener à l'air libre. Garder la personne au chaud et au repos. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, retirer les lentilles cornéennes, si présentes, et poursuivre le rinçage. Consulter un médecin si une irritation apparaît et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes

Aucun symptôme connu ou attendu.

Renseignements toxicologiques

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion importante, un lavage gastrique doit être envisagé dans les deux premières heures. Aucun antidote spécifique n'est connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Dangers particuliers d'exposition

En cas d'incendie : monoxyde de carbone, oxydes d'azote, dioxyde de carbone. Des fumées toxiques peuvent être émises.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Risques d'incendie et d'explosion

Mesures de précaution en cas d'incendie : Garder le contenant bien fermé et à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Consignes de lutte contre l'incendie : Un appareil respiratoire autonome approprié peut être requis. Éloigner l'emballage de la zone de feu si cela peut être fait sans risque. Empêcher l'eau d'extinction de pénétrer dans l'environnement.

Conseils aux pompiers

Protection lors de la lutte contre l'incendie : Porter des vêtements résistants ou ignifuges. Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

Autres renseignements

Ne pas permettre la contamination des eaux de surface par le produit.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles**Pour le personnel non urgent****Pour les intervenants d'urgence****Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Précautions pour l'environnement****Précautions pour une manipulation sans danger****Indications relatives à lentreposage commun****Utilisations finales particulières****Conditions de stockage sécuritaire, y compris toute incompatibilité**

Équipement de protection : Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection des yeux ou du visage. Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme européenne NF EN 374 ou équivalent). Porter une protection oculaire.

Équipement de protection individuelle :

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers une zone sécurisée.

Équipement de protection : Porter une protection appropriée pour les mains, le corps et la tête.

Pour le confinement : Étiqueter le contenant et fournir des mentions d'avertissement pour éviter tout contact.

Méthodes de nettoyage : Absorber avec un matériau inerte (par exemple sable, sciure, liant universel, gel de silice). Nettoyer les déversements rapidement. Laver la zone contaminée avec de grandes quantités d'eau.

Éviter le rejet dans l'environnement. Réduire au minimum la propagation. Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut être fait sans danger. Contenir l'eau contaminée/l'eau d'extinction. Si le produit contamine les rivières, les lacs ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

7. Manipulation et stockage

Dangers supplémentaires lors de la transformation : Ne pas permettre aux eaux d'extinction de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas contaminer l'eau avec le produit ou son contenant (ne pas nettoyer le matériel d'application à proximité des eaux de surface/éviter la contamination par les égouts provenant des cours de ferme et des routes).

Précautions pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones où le produit est utilisé. Se laver les mains et les autres zones exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer, et en quittant le lieu de travail. Retirer les vêtements et chaussures contaminés. Laver les vêtements et le matériel après manipulation.

Garder à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Se référer aux instructions de l'étiquette et/ou à la notice jointe à l'emballage.

Mesures techniques : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les espaces confinés. Garder sous clé.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le contenant d'origine. Entreposer dans un endroit sec. Conserver dans un contenant fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Protéger du soleil.

Température de stockage : 0 à 30 °C.

Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le contenant d'origine, dans un endroit frais, bien ventilé et à l'écart des matières combustibles.

8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Protection individuelle

Dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation : Se référer aux instructions figurant sur l'étiquette et/ou dans la notice jointe à l'emballage. Dans tous les autres cas, les recommandations suivantes doivent être appliquées.

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité (conformes à la norme EN166, champ d'utilisation = 5 ou équivalent).

Protection de la peau et du corps : Porter une combinaison de protection standard et des vêtements de protection de type 4, catégorie 3.

En cas de risque d'exposition important, envisager un type de vêtement de protection supérieur.

Mesures de protection individuelle

Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou en polyester/coton doit être portée sous la combinaison chimique et doit être lavée professionnellement de manière régulière.

Si la combinaison chimique est éclaboussée, pulvérisée ou fortement contaminée, décontaminer autant que possible et l'enlever avec précaution. Éliminer conformément aux instructions du fabricant.

Protection des mains

Utiliser des gants en nitrile (épaisseur minimale 0,4 mm) certifiés CE (ou équivalent). Les laver s'ils se salissent. Les éliminer lorsqu'ils sont contaminés à l'intérieur, percés ou si la saleté externe ne peut être enlevée. Se laver fréquemment les mains et toujours avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

La protection respiratoire n'est pas nécessaire dans les conditions d'exposition prévues.

Protection respiratoire

Elle doit être utilisée uniquement pour éviter le risque résiduel lors d'activités de courte durée, lorsque toutes les mesures possibles pour réduire l'exposition à la source ont été prises, par ex. confinement ou ventilation locale et extraction. Toujours suivre les instructions du

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

fabricant de l'équipement de protection respiratoire pour l'utilisation et l'entretien.

Mesures de protection générales

En cas de manipulation directe et de contact possible avec le produit : combinaison chimique complète de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Jaune à ambre foncé
Odeur	Odeur aromatique
Point de fusion et point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible
Point d'éclair	$55,53 \pm 0,06$ °C à la pression atmosphérique normale (c.-à-d. $755,18 \pm 0,58$ mm Hg)
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
pH	5-7
Viscosité cinématique	$3,48 \pm 0,01$ cP (mPa·s), à $20 \pm 0,1$ °C
Miscibilité	Miscible avec de l'eau ultrapure (eau Milli-Q), le méthanol et l'hexane
Tension superficielle (solution aqueuse 1 g/L)	$36,14 \pm 0,42$ mN/m à 20 °C
Explosivité	Non explosif
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité et densité relative	$0,95-0,98$ g/mL, à $20 \pm 0,5$ °C
Densité de vapeur relative	Non disponible
Oxydation / Réduction	Compatible avec l'eau, le kérosène, le phosphate monoammonique, le permanganate de potassium et la poussière de zinc

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Caractéristiques des particules	Not applicable
---------------------------------	----------------

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Ne se produira pas
Conditions à éviter	Chaleur. Température élevée. Flamme nue. Lumière directe du soleil.
Matières incompatibles	Aucune information supplémentaire disponible.
Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer à des températures élevées en formant des gaz toxiques.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Voie orale aiguë (rat)	DL ₅₀ = 5000 mg/kg
Voie cutanée aiguë (lapin)	DL ₅₀ > 2000 mg/kg
Voie par inhalation aiguë (rat, mâle/femelle)	CL ₅₀ > 5,157 mg/L
Corrosion/irritation cutanée	Légèrement irritant (lapin)
Durée d'exposition	Non disponible
Valeur érythème	Non disponible
Valeur œdème	Non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux (lapin)
Valeur opacité cornéenne	Non disponible
Valeur lésion de l'iris	Non disponible
Valeur rougeur conjonctivale	Non disponible
Jours de récupération	Non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Considéré comme négatif
Sensibilisation respiratoire	Non disponible
Mutagénicité sur cellules germinales	Non disponible
Cancérogénicité	Non disponible
Danger par aspiration	Non disponible
Effets chroniques	Non disponible
Autres renseignements	Non disponible

12. Informations écologiques

Écotoxicité	Oncorhynchus mykiss : CL ₅₀ (96 h) > 100 mg/L
--------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Invertébrés aquatiques (*Daphnia magna*) : CL₅₀ (48 h) > 100 mg/L

Abeille domestique (*Apis mellifera*)

Par voie orale : La DL₅₀, avec ses limites de confiance inférieure et supérieure à 95 %, pour le quizalofop-p-éthyl 10 % EC à 24 h et 48 h a été déterminée à 698,232 (563,638 – 864,968) µg/abeille.

Par contact : La DL₅₀, avec ses limites de confiance inférieure et supérieure à 95 %, pour le quizalofop-p-éthyl 10 % EC à 24 h et 48 h a été déterminée à 796,159 (610,942 – 1037,528) µg/abeille.

Ver de terre (*Eisenia fetida*) : La CL₅₀ sur 14 jours pour le quizalofop-p-éthyl 10 % EC, avec ses limites de confiance inférieure et supérieure à 95 %, a été déterminée à 240,991 (225,944 – 257,040) mg/kg de poids sec de sol artificiel.

Caille japonaise (*Coturnix japonica*) : DL₅₀ > 2000,0 mg/kg de poids corporel.

Test du micronoyau : Le quizalofop-p-éthyl 10 % EC ne présente pas de potentiel d'induction de micronoyaux chez les souris mâles.

DL₅₀ orale aiguë pour les oiseaux (caille de Virginie) : >2250 mg/kg.

CL₅₀ orale aiguë : >4640 mg/kg.

CL₅₀ (96 h) pour les poissons (truite arc-en-ciel) : >210 ppm.

CE₅₀ (48 h) pour les daphnies : 488 mg/l; NOEL (48 h) : 360 ppm.

Mutagénicité

Test d'Ames : Le quizalofop-p-éthyl 10 % EC est considéré comme non mutagène dans le test de mutation inverse bactérienne utilisant *Salmonella typhimurium*.

Transformation dans le sol

Transformation du carbone dans le sol : Aucun effet à long terme.

Transformation de l'azote dans le sol : Aucun effet à long terme.

13. Données relatives à l'élimination

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par l'entreposage ou l'élimination.

Produit

En respectant la réglementation en vigueur et, si nécessaire, après consultation de la personne responsable de l'élimination et de l'autorité compétente, le produit peut être acheminé vers un centre de traitement des déversements ou vers une installation d'incinération.

Emballage contaminé

Vider complètement le contenant. Rincer les contenants trois fois. Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations sur le transport

TMD Canada : Non réglementé par le RTMD lorsqu'il est transporté uniquement par voie terrestre au moyen d'un véhicule routier ou ferroviaire.

IATA/ICAO (Transport aérien)

Numéro UN 3334

Nom d'expédition approprié LIQUIDE RÉGLEMENTÉ POUR L'AVIATION, N.S.A.

Classe de danger 9

Groupe d'emballage III

IMDG (Transport maritime)

Numéro UN 3082

Nom d'expédition approprié SUBSTANCE LIQUIDE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, N.S.A.

Classe de danger 9

Groupe d'emballage III

15. Informations réglementaires

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH.

Les renseignements suivants représentent les mentions de danger exigées sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

Danger – Corrosif pour les yeux

Irritant cutané

Peut sensibiliser la peau.

16. Autres renseignements

Date d'émission 19 novembre 2025

Date de révision 19 novembre 2025

Version 1,1

D'autre information Pour obtenir une FDS mise à jour, veuillez communiquer avec le fournisseur ou le fabricant indiqué à la première page du document.

Avis de non- Les renseignements et recommandations contenus dans le présent document sont basés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

responsabilité	sur des données considérées comme exactes. Toutefois, aucune garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant à l'exactitude des renseignements fournis. Tide International Canada, Inc. n'assume aucune responsabilité quant aux résultats obtenus ni aux dommages indirects ou consécutifs découlant de l'utilisation de ces données.
Responsable de la préparation	Tide International Canada, Inc.
